



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**PORTES DE SOLOGNE**

Envoyé en préfecture le 26/12/2017

Reçu en préfecture le 26/12/2017

Affiché le

ID : 045-200005932-20171220-2017\_07\_148-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 décembre 2017**

2017-07-148

Date d'affichage : 20/12/17

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 20 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 13 décembre 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE  
MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric  
OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON,  
M. Bernard GILBERT

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie  
AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU à  
M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique DESSAGNES à M. Jean-Frédéric OUVRY,

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Cession d'un ensemble foncier sur La Chavannerie II à M. Jérôme MARRUECOS**

Depuis 2011, Jérôme MARRUECOS est gérant d'une entreprise d'entretien et de réparation de véhicules automobiles légers. Son siège social est enregistré à La Ferté Saint-Aubin et son activité est implantée à Lamotte Beuvron. Il travaille seul et s'est spécialisé dans l'entretien de véhicules de la marque Porsche.

Aujourd'hui locataire du site sur lequel il exploite, Monsieur Marruecos cherche une parcelle à acquérir pour y implanter son entreprise à la Ferté Saint-Aubin. Pour réaliser ce projet, il souhaite acquérir le lot 2 du parti d'aménager situé zone de La Chavannerie II à la Ferté Saint-Aubin, issu de la division de la parcelle cadastrée AV 83 p, d'une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup>.



Le service de France Domaine, saisi le 14 novembre 2017 et ayant pris en compte cette demande d'avis le 16 novembre 2017, ne s'est pas prononcé concernant cette vente. Nous sommes en accord avec le propriétaire sur un montant de 12€ / m<sup>2</sup> soit 24 000 € HT.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**DÉCIDE DE VENDRE** à Jérôme MARRUECOS, un ensemble foncier d'environ 2 000 m<sup>2</sup> correspondant au lot 2 du permis d'aménager issu des parcelles de terrain cadastrée AV 83 p et AV 70 p, zone de La Chavannerie II, commune de La Ferté Saint-Aubin au prix de 12 € le m<sup>2</sup> soit 24 000 € HT.

**AUTORISE** son Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir.

**AUTORISE** Jérôme MARRUECOS à déposer un permis sur bien d'autrui et donc à effectuer les démarches administratives concernant la construction sur cette parcelle ainsi qu'à réaliser les études préliminaires nécessaires à l'élaboration du permis de construire.

**CONFIE** la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE